



Prix de la Fondation Bolly-Charlier 2024

La Fondation Bolly-Charlier

Créée en 1979, la Fondation Bolly-Charlier défend en priorité les artistes dont l'activité se développe sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle y œuvre en délivrant, tous les trois ans, un prix attribué par un jury de professionnels et en organisant des expositions d'arts plastiques, principalement à Huy, au sein de la galerie Juvénal

Depuis sa création, la Fondation a présenté près de deux cents expositions de qualité, fréquentées par un large public. L'attention est particulièrement portée aux artistes dont les travaux, en plus des qualités formelles, expriment des questionnements philosophiques, humains et sociétaux perceptibles, tout en témoignant aussi d'une ouverture et d'une exigence aux enjeux de l'art actuel. La plupart des expositions font l'objet de commissariats artistiques assurés par le comité de programmation.

Idéalement située Place Verte, dans le cœur historique de Huy, la galerie Juvénal est le cadre de nombreuses manifestations culturelles.

La Fondation Bolly-Charlier bénéficie du soutien de la Ville de Huy, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Province de Liège. Partenaire de la Fondation, le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy s'implique aussi activement et de manière constante dans ses projets.



Exposition ÉCLORE 2022



Le 1er Prix 2021 est attribué à Tatiana Bohm

Le Prix de la Fondation Bolly-Charlier 2024

Créé par **Jenny Bolly-Charlier** (1897-1996) dans le cadre de la Fondation qu'elle initia en 1979, le Prix triennal sera décerné pour la quinzième fois. Initialement concentré sur la peinture, ce prix s'ouvre depuis 2018 à bon nombre de pratiques et disciplines artistiques (Arts textiles, Dessin, Illustration, Peinture, Photographie, Sculpture, Installation, Autre(s)). D'une valeur globale de **5 500 euros** (Prix du public de 500 € compris), il peut désormais être attribué à plusieurs artistes plasticiens (quatre maximum), résidant sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et sans limite d'âge a priori.

Le comité de programmation de la Fondation Bolly-Charlier sélectionne six artistes parmi les candidats à l'appel pour les inviter à exposer leurs œuvres à la Galerie Juvénal et à concourir à l'occasion de l'exposition du **Prix de la Fondation Bolly-Charlier 2024**. Parmi les exposants, des lauréats remporteront un prix. Ils seront annoncés le soir du vernissage par le jury. Le président du jury partagera avec le public les éléments qui auront été déterminants dans le choix des artistes.

Cet évènement artistique est une occasion exceptionnelle, pour un public aussi large que possible, de découvrir un éventail de projets d'art actuel, de

prendre le pouls de la création, de confronter sa propre sensibilité à l'évolution de celle des autres ou à l'imaginaire collectif.

Les prix

1er Prix : 3 000 euros

Mention : 1 000 euros

Mention : 1 000 euros

Les Prix seront attribués lors du vernissage de l'exposition (un prix maximum par artiste).

À la fin de l'exposition sera attribué un Prix du public, d'une valeur de **500 euros** (cumulable à un autre prix).

Candidatures et composition des jurys

Pour répondre à l'appel, le candidat doit :

- s'inscrire via le formulaire :
<https://form.jotform.com/233471711470350>
- envoyer un dossier numérique **avant le lundi 15 avril 2024** à l'adresse e-mail : fondationbollycharlier@gmail.com

Le dossier est composé :

- d'un CV, 1 page A4 maximum
- d'un texte explicatif de la démarche (4 pages A4 maximum)
- de quelques photographies de bonne qualité d'œuvres susceptibles d'être exposées (petits ou grands formats)
- des éléments jugés utiles par l'artiste ou son représentant (article de presse, publication,...)

Les artistes plasticiens (peintre, photographe, graveur, sculpteur ...) **doivent résider sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

La participation à l'appel vaut pour accord tacite avec le lieu et les conditions (défraiement précisé ultérieurement le cas échéant) dans lesquelles les œuvres seront ensuite exposées du dimanche 30 juin au dimanche 25 août 2024 à la galerie Juvénal à Huy.

Par-là, l'artiste donne également son accord pour concourir pour les prix. Il s'engage à être **présent le soir du vernissage de l'exposition et de la proclamation des lauréats, le samedi 29 juin à partir de 18h.**



Exposition ÉCLORE 2022

Le choix des artistes présentés lors de l'exposition (qui est montée avant le vote du jury) incombe uniquement au comité de programmation. Ensuite, un jury composé de membres internes et externes au comité de programmation se réunira. À l'exclusion du président de session désigné et dont la voix est prépondérante en cas d'ex aequo, il regroupera un total de 8 à 10 personnes maximum, répartis en six membres externes pour deux internes. Le Comité de programmation dans son ensemble est invité à venir présenter les artistes sélectionnés et à participer aux débats.

L'examen des dossiers et la désignation des exposants sont prévus entre le 16 avril et le 16 mai. Les membres du comité déterminent les artistes à distinguer lors d'une discussion ouverte et composent une proposition pour l'exposition. La sélection de chaque artiste est basée exclusivement sur le contenu d'un dossier numérique et, le cas échéant, sur les œuvres proposées concrètement par celui-ci pour le Prix de la Fondation. Les dossiers qui développent et mettent en avant le propos de l'artiste seront prépondérants dans le choix du comité.

Les résultats concernant le choix des exposants par les membres du Comité seront annoncés à chaque artiste **avant le 22 mai**.

Comité de programmation

Emmanuel d'Autreppe, enseignant (ESA Saint-Luc Liège) et responsable Arts plastiques au Centre culturel de Marchin; Alain Delaunois, critique d'art et enseignant, attaché scientifique aux musées de Liège; Julie Maréchal, responsable Arts plastiques au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy; Justine Mathonet, directrice de La Châtaignraie (Centre wallon d'art contemporain); Muriel Peers, artiste et professeur de dessin (Académie des Beaux-Arts de Namur); Bernard Querton, dessinateur de presse et enseignant (ESA Saint-Luc Liège) .

Membres du jury

Les membres du jury sont des professionnels du secteur des Arts plastiques, indépendants ou représentants des institutions à travers toute la Belgique.

Exposition et jury

Le samedi 29 juin 2024

Le jury désigne en son sein un secrétaire. Le contenu des discussions entre les membres du jury au cours des délibérations, sur les lauréats et les participants à l'exposition, est strictement confidentiel. Seuls les résultats des débats et les motivations des choix effectués sont rendus publics lors de la proclamation. Le jury est souverain dans sa procédure et ses décisions.



Exposition ÉCLORE 2022

Déroulement de l'après-midi

12h Repas de midi au restaurant

14h Échanges, débats

15h30 Vote et désignation des lauréats

17h30 Clôture des délibérations

18h30 Ouverture de l'exposition

19h00 Proclamation du/des lauréat.e.s du Prix de la Fondation Bolly-Charlier



Exposition Cathy Alvarez 2023

Le président du jury évoquera les arguments déterminants dans le choix des artistes lors de cette exposition collective; il présentera et récompensera les lauréat.e.s.

Les frais des membres du jury (déplacement et repas) sont pris en charge par la Fondation. Un document à remplir est mis à leur disposition pour le remboursement du trajet aller/retour.

Contact pour tout renseignement complémentaire : Julie Maréchal, par mail via fondationbollycharlier@gmail.com ou par téléphone au numéro du Centre culturel de l'Arrondissement de Huy : 085 2112 06.



Exposition ÉCLORE 2022

Exposition Prix de la Fondation Bolly-Charlier 2024

Du dimanche 30 juin au dimanche 25 août à la Galerie Juvénal, Place Verte à Huy.

Exposition accessible le mercredi et les week-ends, de 14 à 18h, ainsi que durant tous les jours du Festival d'Art de Huy, jusqu'à 21h.

Entrée libre.